



DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 23 mars 2023, 18 heures

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents :** Mesdames : ANGELI Laurette, JUTTEAU Françoise, GIBERGUES Lætitia

Messieurs : CANARD Bruno, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, PALLIER Ghislain, BURDIN Jean, VALGALIER Régis, BORDARIER Bernard, CRUVEILLER Fabien, FOUGAIROLLE Michel, REILHAN Patrick, JEAN Lionel, CAUSSE Jean-Louis, CONDOMINES Robert, CUENOT Jean-Louis, CLAVEL Christian, SEMENOFF Serge.

**Membres absents excusés :** DURAND Martine, CAUMON Simone, BAILLY CAMPREDON Isabelle, MARTIN Catherine, LEBEAU Irène, MACHECOURT Valérie, RICO Cédric, LAFOUX Jean, VIGNE Alexandre, POVREAU Joël, ABBOU François, AARAB Lméké, GRIEU Emmanuel, WELLER Marc, ROUDIL Joël, JAHANT Guy.

**Membres absents :** BOURDIN Patrick, ZUCCONI Jean Pierre

**Membres remplacés :** Mr SEMENOFF Serge remplace Mr ROUDIL Joël

**Procuration :** Monsieur VIGNE Alexandre donne procuration à monsieur VALGALIER Régis – Mr JAHANT Guy donne procuration à Mr CONDOMINES Robert.

**Membres ayant participé au vote : 21**

**Date de convocation :** 13 mars 2023

**Date d'affichage :** 13 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le jeudi 23 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL – CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle municipale de Cros, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur COMPAN Pierre.

Secrétaire de séance : monsieur BURDIN Jean

**Objet :** Compte de Gestion 2022

Madame Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée aux finances, fait part à l'assemblée délibérante que le compte de gestion 2022 du trésorier s'avère strictement conforme et identique au compte administratif de l'ordonnateur.

N° 20230301

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité des présents le compte de gestion 2022.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 27 MAR. 2023

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le .....28 MAR. 2023... et de la publication le .....28 MAR. 2023.....



COMPAN Pierre





DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 23 mars 2022, 18 heures

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents :** Mesdames : ANGELI Laurette, JUTTEAU Françoise, GIBERGUES Lætitia

Messieurs : CANARD Bruno, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, PALLIER Ghislain, BURDIN Jean, VALGALIER Régis, BORDARIER Bernard, CRUVEILLER Fabien, FOUGAIROLLE Michel, REILHAN Patrick, JEAN Lionel, CAUSSE Jean-Louis, CONDOMINES Robert, CUENOT Jean-Louis, CLAVEL Christian, SEMENOFF Serge.

**Membres absents excusés :** DURAND Martine, CAUMON Simone, BAILLY CAMPREDON Isabelle, MARTIN Catherine, LEBEAU Irène, MACHECOURT Valérie, RICO Cédric, LAFOUX Jean, VIGNE Alexandre, POVREAU Joël, ABBOU François, AARAB Lméké, GRIEU Emmanuel, WELLER Marc, ROUDIL Joël, JAHANT Guy.

**Membres absents :** BOURDIN Patrick, ZUCCONI Jean Pierre

**Membres remplacés :** Mr SEMENOFF Serge remplace Mr ROUDIL Joël

**Procuration :** Monsieur VIGNE Alexandre donne procuration à monsieur VALGALIER Régis – Mr JAHANT Guy donne procuration à Mr CONDOMINES Robert.

**Membres ayant participé au vote : 20**

**Date de convocation :** 13 mars 2023

**Date d'affichage :** 13 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-ET TROIS, le jeudi 23 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL – CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle municipale de Cros, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur COMPAN Pierre.

Secrétaire de séance : monsieur BURDIN Jean

Compte Administratif 2022

Madame ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, déléguée aux finances, fait part à l'assemblée délibérante des résultats dégagés par le compte administratif 2022 :

Résultats 2022 :

- Excédent de fonctionnement : 2 004.78€
- Déficit d'investissement : 29 633.57€

Résultats des années antérieures :

- Excédent de fonctionnement : 619 255.95€
- Excédent d'investissement : 255 653.18€

Restes à réaliser dépenses d'investissements : 62 085.76€

Restes à réaliser recettes d'investissements : 34 896.71€

Résultats cumulés (N-1 + N + RAR) :

- Excédent de fonctionnement : 621 260.73€
- Excédent d'investissement : 198 830.56€

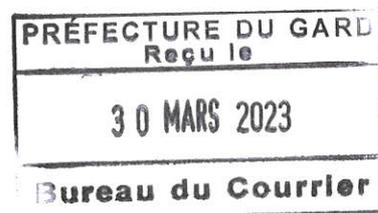
Après en avoir délibéré et en l'absence du Président sorti de la salle, le comité syndical à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2022 tel qu'il a été présenté et joint en annexe.

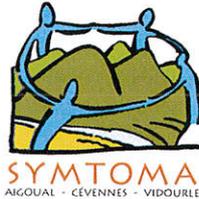
Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le **27 MAR. 2023**

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **28 MAR. 2023** et de la publication le **28 MAR. 2023**





DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 23 mars 2023, 18 heures

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents :** Mesdames : ANGELI Laurette, JUTTEAU Françoise, GIBERGUES Lætitia

Messieurs : CANARD Bruno, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, PALLIER Ghislain, BURDIN Jean, VALGALIER Régis, BORDARIER Bernard, CRUVEILLER Fabien, FOUGAIROLLE Michel, REILHAN Patrick, JEAN Lionel, CAUSSE Jean-Louis, CONDOMINES Robert, CUENOT Jean-Louis, CLAVEL Christian, SEMENOFF Serge.

**Membres absents excusés :** DURAND Martine, CAUMON Simone, BAILLY CAMPREDON Isabelle, MARTIN Catherine, LEBEAU Irène, MACHECOURT Valérie, RICO Cédric, LAFOUX Jean, VIGNE Alexandre, POVREAU Joël, ABOU François, AARAB Lméké, GRIEU Emmanuel, WELLER Marc, ROUDIL Joël, JAHANT Guy.

**Membres absents :** BOURDIN Patrick, ZUCCONI Jean Pierre

**Membres remplacés :** Mr SEMENOFF Serge remplace Mr ROUDIL Joël

**Procuration :** Monsieur VIGNE Alexandre donne procuration à monsieur VALGALIER Régis – Mr JAHANT Guy donne procuration à Mr CONDOMINES Robert.

**Membres ayant participé au vote : 21**

**Date de convocation :** 13 mars 2023

**Date d'affichage :** 13 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le jeudi 23 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL – CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle municipale de Cros, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur COMPAN Pierre.

Secrétaire de séance : monsieur BURDIN Jean

**Objet :** constitution de provision pour risques

Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> vice-présidente, déléguée aux finances expose à l'assemblée délibérante le risque couru par la collectivité dans le cadre du contentieux engagé par PAPREC Méditerranée à l'encontre du SYMTOMA.

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L2121-29, L2321-2, L2322-2, R2321-2 et R2321-3,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant que le régime de provisionnement semi-budgétaire est de droit commun pour les communes,

Considérant le risque suite au recours contentieux engagé par PAPREC Méditerranée à l'encontre du SYMTOMA,

Le respect du principe de prudence oblige à constituer une provision pour risques conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14. Madame la vice-présidente rappelle que la constitution de cette provision permettra de financer la charge induite par le risque, au moyen d'une reprise. A contrario, la reprise de provision constituerait une recette si le risque venait à disparaître ou si la charge induite ne se réalisait pas.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des votants décide :

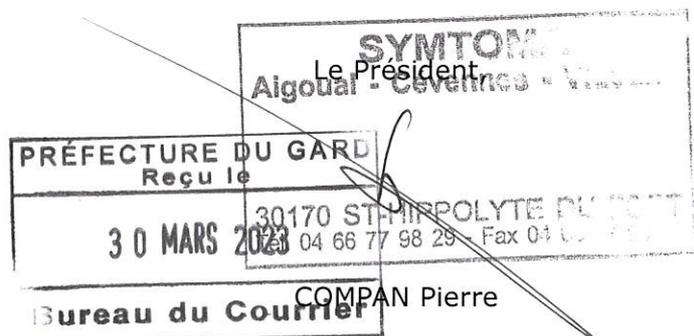
- de constituer une provision pour risques pour un montant total de 50 000.00 €,
- d'imputer ce montant à l'article 6815 du budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le **27 MAR. 2023**

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **28 MAR. 2023** et de la publication le **28 MAR. 2023**





DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 23 mars 2023, 18 heures

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents :** Mesdames : ANGELI Laurette, JUTTEAU Françoise, GIBERGUES Lætitia  
Messieurs : CANARD Bruno, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, PALLIER Ghislain, BURDIN Jean, VALGALIER Régis, BORDARIER Bernard, CRUVEILLER Fabien, FOUGAIROLLE Michel, REILHAN Patrick, JEAN Lionel, CAUSSE Jean-Louis, CONDOMINES Robert, CUENOT Jean-Louis, CLAVEL Christian, SEMENOFF Serge.

**Membres absents excusés :** DURAND Martine, CAUMON Simone, BAILLY CAMPREDON Isabelle, MARTIN Catherine, LEBEAU Irène, MACHECOURT Valérie, RICO Cédric, LAFOUX Jean, VIGNE Alexandre, POVREAU Joël, ABOU François, AARAB Lméké, GRIEU Emmanuel, WELLER Marc, ROUDIL Joël, JAHANT Guy.

**Membres absents :** BOURDIN Patrick, ZUCCONI Jean Pierre

**Membres remplacés :** Mr SEMENOFF Serge remplace Mr ROUDIL Joël

**Procuration :** Monsieur VIGNE Alexandre donne procuration à monsieur VALGALIER Régis – Mr JAHANT Guy donne procuration à Mr CONDOMINES Robert.

**Membres ayant participé au vote :** 21

**Date de convocation :** 13 mars 2023

**Date d'affichage :** 13 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le jeudi 23 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL – CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle municipale de Cros, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur COMPAN Pierre.

Secrétaire de séance : monsieur BURDIN Jean

**Objet :** Budget Primitif 2023

Le Président et Madame Laurette ANGELI, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente déléguée aux finances, propose à l'assemblée délibérante un Budget Primitif 2023 équilibré en dépenses et en recettes selon les caractéristiques suivantes :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses de fonctionnement : 5 875 023.26€
- Recettes de Fonctionnement : 5 875 023.26€

INVESTISSEMENT

- Dépenses d'Investissement : 596 958.21€
- Recettes d'Investissement : 596 958.21€

Après en avoir délibéré, le comité syndical, par 12 voix pour et 9 abstentions, approuve le Budget Primitif 2023 tel qu'il a été présenté et joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

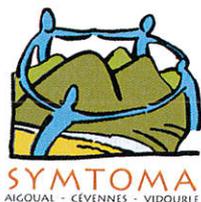
Fait à Saint Hippolyte du Fort, le **27 MAR. 2023**

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le .....**28 MAR. 2023**..... et de la publication le .....**28 MAR. 2023**.....

Le Président,  
**SYMPTOMA**  
Algoual - Cévennes - Vidourte  
  
30170 ST-HIPPOLYTE DU FORT  
Tél. 04 66 77 98 90 / 04 66 77 90 91  
**COMPAN Pierre**

**PRÉFECTURE DU GARD**  
Reçu le  
**30 MARS 2023**  
**Bureau du Courrier**



DEPARTEMENT DU GARD  
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 23 mars 2023, 18 heures

**Nombre de membres en exercice : 30**

**Membres présents :** Mesdames : ANGELI Laurette, JUTTEAU Françoise, GIBERGUES Lætitia

Messieurs : CANARD Bruno, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, PALLIER Ghislain, BURDIN Jean, VALGALIER Régis, BORDARIER Bernard, CRUVEILLER Fabien, FOUGAIROLLE Michel, REILHAN Patrick, JEAN Lionel, CAUSSE Jean-Louis, CONDOMINES Robert, CUENOT Jean-Louis, CLAVEL Christian, SEMENOFF Serge.

**Membres absents excusés :** DURAND Martine, CAUMON Simone, BAILLY CAMPREDON Isabelle, MARTIN Catherine, LEBEAU Irène, MACHECOURT Valérie, RICO Cédric, LAFOUX Jean, VIGNE Alexandre, POVREAU Joël, ABBOU François, AARAB Lméké, GRIEU Emmanuel, WELLER Marc, ROUDIL Joël, JAHANT Guy.

**Membres absents :** BOURDIN Patrick, ZUCCONI Jean Pierre

**Membres remplacés :** Mr SEMENOFF Serge remplace Mr ROUDIL Joël

**Procuration :** Monsieur VIGNE Alexandre donne procuration à monsieur VALGALIER Régis – Mr JAHANT Guy donne procuration à Mr CONDOMINES Robert.

**Membres ayant participé au vote : 21**

**Date de convocation :** 13 mars 2023

**Date d'affichage :** 13 mars 2023

L'an DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le jeudi 23 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL – CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle municipale de Cros, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur COMPAN Pierre.

Secrétaire de séance : monsieur BURDIN Jean

**Objet :** Participations 2023

Le Président, expose à l'assemblée délibérante la nécessité de fixer le montant de la participation des adhérents suite au vote du Budget Primitif.

Conformément au mode de calcul de l'année précédente, le président propose une participation 2022 scindée en une part fixe de 18.4483€ par habitant (selon le recensement INSEE en vigueur au 1er janvier 2023) correspondant globalement aux frais de structure du syndicat mixte, et une part variable dite « incitative » correspondant aux coûts des prestations assurées par le syndicat mixte et directement proportionnelle aux quantités de déchets résiduels (ordures ménagères et encombrants de déchèteries) et

recyclables (sacs et bacs « jaunes », verre et cartons de déchèteries) produits par chaque adhérent durant l'exercice 2022. Le montant global est fonction du projet de Budget Primitif 2023 adopté préalablement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, par 12 voix pour et 9 abstentions, approuve le montant des participations 2022 tel que détaillé dans l'annexe jointe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le **27 MAR. 2023**

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **28 MAR. 2023** et de la publication le **28 MAR. 2023**

Le Président,  
**SYMTONIA**  
Aigoual - Cévennes - Vidourle  
30170 ST-HIPPOLYTE DU FORT  
Tél. 04 66 77 98 29 - Fax 04 66 77 90 88  
COMPAN Pierre

PRÉFECTURE DU GARD  
Reçu le  
**30 MARS 2023**  
Bureau du Courrier